
Programme : Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Formation initiale, conforme au document de référence SST de l'INRS

Objectif général

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Compétences visées

Domaine de compétences 1 : intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétences 2 : contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Contenu

- Le cadre juridique de l'intervention du SST et son rôle dans l'entreprise
- Protéger : repérer les dangers persistants, supprimer ou isoler le danger, soustraire la victime
- Examiner la victime et identifier le résultat à atteindre
- Alerter ou faire alerter : numéros d'urgence, message d'alerte, organisation des secours de l'entreprise
- Secourir : saignement abondant, étouffement, malaise, brûlures, atteinte des os et des articulations, plaies, victime qui ne répond pas mais respire, victime qui ne répond pas et ne respire pas (réanimation cardio-pulmonaire et défibrillateur)
- Notions de base en prévention : danger, situation dangereuse, risque, dommage
- Repérer les situations dangereuses de son poste et de son environnement de travail et en informer les personnes désignées
- Cas concrets construits à partir des risques réels de l'entreprise

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active : environ 70 % du temps est consacré à la pratique (démonstrations, apprentissage et répétition des gestes, mises en situation d'accident simulé, travail en binômes), le reste aux apports sur le cadre réglementaire et la prévention
- Scénarios adaptés à l'activité et aux risques identifiés lors de l'analyse du besoin
- Matériel déployé selon l'effectif du groupe, apporté par la formatrice : un mannequin de réanimation et un défibrillateur automatisé externe de formation pour deux stagiaires, adulte, enfant et nourrisson selon la séquence, gilets anti-étouffement, tourniquets, bandeaux de compression, couvertures de survie, ciseaux et sac à dos d'intervention
- Supports du réseau prévention (INRS / Assurance Maladie), aide-mémoire officiel de l'INRS remis à chaque stagiaire, dix fiches réflexes plastifiées et affiche A3 des sauveteurs conservées par l'entreprise

Évaluation et validation

- Positionnement en début de formation et évaluation formative continue
- Deux épreuves certificatives en fin de formation, évaluées avec la grille de certification INRS : épreuve 1 à partir d'un accident du travail simulé ; épreuve 2 sous forme de questionnaire sur le cadre réglementaire et la prévention, en appui sur la situation de l'épreuve 1
- Certificat de sauveteur secouriste du travail délivré aux candidats ayant validé l'ensemble des compétences, valable 24 mois, prolongé par un MAC SST
- Attestation de fin de formation remise à chaque stagiaire
- Questionnaire de satisfaction à chaud

Informations pratiques

Public	Tout salarié désigné par son employeur
Prérequis	Aucun
Effectif	4 à 10 stagiaires par session (exigence du référentiel INRS)
Durée	14 heures minimum de face-à-face pédagogique, soit 2 jours (horaires indicatifs 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00, adaptables à l'activité de l'entreprise)
Modalités pédagogiques	Formation en présentiel, en groupe, alternant apports, démonstrations et mises en situation. Aucun module à distance.

Lieu	En intra entreprise, dans les locaux de l'entreprise cliente (salle permettant les mises en situation au sol). En inter entreprises, dans nos locaux au 5 rue du Champ Gallois, 95200 Sarcelles.
Modalités d'accès	Demande de l'entreprise par courriel ou par téléphone, devis puis convention de formation signés, inscription des stagiaires par l'employeur. Aucune inscription individuelle.
Délai d'accès	Session organisée dans un délai maximum d'un mois à compter de l'acceptation du devis, sauf date plus lointaine choisie par le client
Financement	Formation financée par l'employeur. Le suivi et l'archivage sur 24 mois ne constituent pas une action de formation au sens de l'article L. 6313-1 du Code du travail : ils sont facturés sur une ligne distincte.
Reconnaissance	Certificat de sauveteur secouriste du travail délivré par PREVENT'SECOURS, entité habilitée, via l'outil national Forprev de l'INRS, aux candidats ayant validé l'ensemble des compétences ; valable 24 mois. Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire. Ce certificat n'est inscrit ni au RNCP ni au Répertoire spécifique (fin d'enregistrement de la fiche RS5801 le 26 janvier 2023) : il n'ouvre pas de droits CPF et ne donne pas accès à une poursuite d'études.
Formatrice	Dominique Yalap, formatrice SST certifiée par l'INRS et l'Assurance Maladie Risques professionnels contact@preventsecours.fr · 06 50 23 94 94
Accessibilité	Formation accessible aux personnes en situation de handicap après étude des adaptations possibles, y compris des adaptations de technique dès lors que le résultat attendu du geste est obtenu. L'obtention du certificat suppose de mettre en œuvre l'ensemble des compétences du référentiel INRS ; la faisabilité est appréciée au cas par cas et, si elle n'est pas réunie, une attestation de suivi de formation mentionnant les compétences acquises est délivrée en lieu et place du certificat. Référente handicap : Dominique Yalap, contact@preventsecours.fr, 06 50 23 94 94.

Indicateurs de résultats	Taux de satisfaction, taux de réussite aux épreuves certificatives et taux d'abandon, publiés dès les premières sessions réalisées. Mode de calcul : satisfaction = réponses « plutôt oui » et « tout à fait » / réponses exprimées au questionnaire à chaud ; réussite = candidats certifiés / candidats présentés aux épreuves ; abandon = stagiaires n'ayant pas suivi la totalité de la formation / stagiaires inscrits le premier jour.
---------------------------------	--

Tarif

En intra entreprise, par groupe de 4 à 10 stagiaires, même prix quel que soit le nombre.

Prestation	À l'unité	Dans le pack
Formation SST initiale, 14 heures	2 100 € HT	1 600 € HT
MAC SST, 7 heures, réservé dès la commande	1 050 € HT	800 € HT
Suivi et archivage, 24 mois	600 € HT	400 € HT
Total	3 750 € HT	2 800 € HT

Le suivi comprend	• L'archivage de vos documents et un tableau de suivi des échéances • Un rappel avant chaque recyclage, avec une date bloquée • Un point à douze mois et un point à vingt-quatre mois • Un dossier complet prêt en cas de contrôle et une réponse à vos questions sous 48 heures ouvrées
Votre économie	Le pack coûte 2 800 € HT, soit 3 360 € TTC. C'est 950 € HT de moins que les trois prestations prises séparément, et le suivi y est compris.
Suivi seul	600 € HT par entreprise, jusqu'à dix sauveteurs suivis. Au-delà, sur devis.
Inter entreprises	300 € HT par stagiaire, soit 360 € TTC, pour les structures qui ne peuvent pas constituer un groupe de 4 stagiaires. Sans le suivi sur 24 mois. La session est confirmée à partir de 6 inscrits, 15 jours avant la date.
Déplacement	Compris dans un rayon de 40 km autour de Sarcelles, Paris comprise. Au-delà, un forfait de 150 € HT par session en Île-de-France, sur devis ailleurs. Il figure toujours sur le devis.
Règlement	Au comptant, ou en trois fois sans frais : 40 % à la commande, 30 % le mois suivant et 30 % le deuxième mois. Factures payables à 30 jours, par virement. Prix hors taxes, TVA de 20 % en sus.

Ce programme est adapté aux risques réels de votre entreprise, repérés lors de l'analyse du besoin.

Pour toute question ou pour fixer une date : contact@preventsecours.fr, 06 50 23 94 94.